

**Compte-rendu de séance du Conseil Municipal**

**Séance du vendredi 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de BORGEO Martine, Maire.

**Présents** : Madame BORGEO Martine, Maire, Mesdames ANCIEUX Delphine, GOURJON Josiane, LIMERMONT Roselyne, Messieurs BRIAL Fabrice, DOCHY François, GRÉVIN Thierry, KACEL Philippe, VERVAEKE François, VUILLERMOZ Yoland

**Absente excusée** : Mme FONTAINE Stéphanie donne pouvoir à M. DOCHY François

**Absent** :

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 01/06/2023

**Date d'affichage** : 01/06/2023

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PRÉFECTURE DE BEAUVAIS

le : 09/06/2023

**A été nommée secrétaire** : Madame Delphine ANCIEUX

**Objet de la délibération**

**2023\_14 - Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale de 24 septembre 2023**

\*\*\*\*\*

**2023\_14 - Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale de 24 septembre 2023**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

**Vu** le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 ;

**Vu** la circulaire NOR INTA 1405029 C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

**Vu** la circulaire NOR INTA 1717222 C du 11 mai 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du préfet du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

**CONSIDERANT** que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, trois délégués puis trois suppléants parmi les membres du conseil municipal ; **CONSIDERANT** que le quorum est atteint ;  
Le conseil a choisi pour secrétaire Madame Delphine ANCIEUX

Le bureau électoral était présidé par Mme Martine BORGEO

Il comprenait 11 participants

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

- M François VERVAEKE
- M. Philippe KACEL
- M. Yoland VUILLERMOZ

#### Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0 Majorité absolue : 6

Messieurs :

- François VERVAEKE
- M. Philippe KACEL

ont obtenus : 10 voix

- M. Yoland VUILLERMOZ

a obtenu : 11 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- M. François VERVAEKE.....
- M. Philippe KACEL
- M. Yoland VUILLERMOZ

Le maire présente la liste des candidats suppléants :

- M. Thierry GREVIN
- M Fabrice BRIAL
- M. François DOCHY

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue :

6 Mesdames et Messieurs :

- M. Thierry GREVIN a obtenu : 11 voix
- M Fabrice BRIAL a obtenu : 11 voix
- M. François DOCHY a obtenu : 11 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- M. François VERVAEKE
- M. Philippe KACEL
- M. Yoland VUILLERMOZ

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Ont signé au registre tous les membres présents,

À l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention : 0)

Séance levée à : 18h30

En mairie, le 09/06/2023  
Le Maire  
Martine BORGEO

